



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°R32-2023- 213 bis

Publié le 16 juin 2023

## **SOMMAIRE**

### **SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES – PRÉFECTURE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE**

Arrêté du 16 juin 2023 portant modification de la composition du conseil économique, social et  
environnemental de la région Hauts-de-France



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
pour les affaires régionales**

**Arrêté portant modification de la composition du conseil économique, social et environnemental  
de la région Hauts-de-France**

Le préfet de la région Hauts-de-France  
préfet du Nord

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.4134-2 et R.4134-1 à R.4134-7 ;

Vu la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;

Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'État et de commissions administratives ;

Vu le décret n° 2015-1917 du 30 décembre 2015 modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif à la refonte de la carte des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux, à leur composition et aux conditions d'exercice des mandats de leurs membres et notamment son article 3 ;

Vu le décret n° 2017-1193 du 26 juillet 2017 relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ;

Vu le décret du 30 juin 2021 portant nomination de monsieur Georges-François LECLERC en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2022 portant nomination de monsieur Jean-Gabriel DELACROY en qualité de secrétaire général pour les affaires régionales des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral du 10 novembre 2017 modifié fixant la liste des organismes représentés au conseil économique, social et environnemental de la région Hauts-de-France, le nombre de leurs représentants ;

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.hauts-de-france.gouv.fr](http://www.hauts-de-france.gouv.fr)

Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)

Vu l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2017 modifié portant composition du conseil économique, social et environnemental de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 mai 2023 portant délégation de signature à monsieur Jean-Gabriel DELACROY, secrétaire général pour les affaires régionales de la région Hauts-de-France ;

Vu la démission de monsieur Eric CHARPENTIER du 24 octobre 2022 en tant que membre du troisième collège représentant le réseau bancaire mutualiste au sein des organismes et associations concourant à la vie collective de la région ;

Vu la démission de monsieur Gabriel HOLLANDER du 3 mai 2023 en tant que membre du premier collège représentant l'union des entreprises de proximité (U2P) ;

Considérant le courrier du 25 mai 2023 de l'union des entreprises de proximité (U2P) proposant la désignation de monsieur Philippe GUILBERT en remplacement de monsieur Gabriel HOLLANDER ;

Considérant le courrier du crédit agricole Nord de France du 14 décembre 2022 proposant conjointement avec le crédit agricole Brie-Picardie la désignation de monsieur Gabriel HOLLANDER afin de remplacer monsieur Eric CHARPENTIER au sein du 3<sup>e</sup> collège ;

Considérant le courrier de la banque populaire du Nord de France du 18 avril 2023 proposant la désignation de monsieur Gabriel HOLLANDER afin de remplacer monsieur Eric CHARPENTIER au sein du 3<sup>e</sup> collège ;

Considérant que la candidature de monsieur Gabriel HOLLANDER en l'absence d'un accord unanime a ainsi été proposée par la majorité des cinq structures du réseau bancaire mutualiste ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales de la région Hauts-de-France ;

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup>

L'article 1 de l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2017 portant composition du conseil économique, social et environnemental régional des Hauts-de-France est modifié comme suit :

<b>1<sup>er</sup> collège : Représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées</b>		
<b>Rubrique</b>	<b>Attribution</b>	<b>Représentants</b>
Employeurs et entrepreneurs	Union des entreprises de proximité (U2P)	- <b>M. Philippe GUILBERT</b> (en remplacement de M. Gabriel HOLLANDER) - M. Morgan ISAAC - Mme Marie-José ORLOF - M. Paul PECHON

<b>3<sup>ème</sup> collège : Représentants des organismes et associations concourant à la vie collective de la région</b>		
<b>Pôle</b>	<b>Attribution</b>	<b>Représentants</b>
Économie sociale et solidaire	Réseau bancaire mutualiste	- <b>M. Gabriel HOLLANDER</b> (en remplacement de M. Eric CHARPENTIER)

Les autres dispositions restent sans changement.

## Article 2

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille – 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62 039, 59 014 Lille Cedex – dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

## Article 3

Le secrétaire général pour les affaires régionales des Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera transmise au président du conseil régional des Hauts-de-France et au président du conseil économique, social et environnemental régional et qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le

**16 JUIN 2023**

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général  
pour les affaires régionales

Jean-Gabriel DELACROY